



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

CHU

Question écrite n° 48290

Texte de la question

M. Jean-François Cope attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale sur l'importance de la filière allergologique, qui concerne un Français sur cinq en 1996. Ces maladies liées à l'environnement sont des maladies de tout l'organisme et leur prise en charge doit être globale. Aussi, à un moment où bon nombre de services de médecine interne à vocation allergologique ferment ou voient leurs effectifs diminuer dans les hôpitaux universitaires, il lui demande dans quelle mesure il est envisageable de promouvoir l'allergologie, filière de soins, d'enseignement et de recherche, au sein de services de médecine interne de C.H.U.

Données clés

Auteur : [M. Copé Jean-François](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48290

Rubrique : Hôpitaux et cliniques

Ministère interrogé : santé et sécurité sociale

Ministère attributaire : santé et sécurité sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 février 1997, page 772